



DECLARATION LIMINAIRE FNEC FP-FO CSA D 10 JUIN 2024

Monsieur l'Inspecteur d'académie
Mesdames et messieurs les inspecteurs,
Mesdames et messieurs les membres du CSA D

La FNEC FP FO dans toutes les instances où elle siège, fidèle au syndicalisme ouvrier international rappelle sa solidarité avec les travailleurs du monde entier et son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza comme en Ukraine. Les travailleurs et les jeunes en France, comme ailleurs, n'acceptent pas de rester spectateurs d'un massacre et se mobilisent pour faire entendre cette revendication. En face le gouvernement cherche à censurer tout soutien au peuple palestinien par encore une fois la répression, les mesures autoritaires et antidémocratiques. La FNEC FP FO rappelle que le gouvernement ponctionne 413 milliards sur l'ensemble des budgets de l'Etat, en particulier ceux de la Fonction publique, pour financer son économie de guerre. Notre fédération refuse l'austérité pour l'École, l'Hôpital, les services publics alors que les milliards pleuvent pour la guerre et les actionnaires ! Notre fédération s'oppose à la politique répressive, réactionnaire et antisociale de ce gouvernement qui renforce les inégalités, précarise une part toujours croissante de la population et divise les individus. Cette politique au service des plus riches rejetée par les citoyens, est dangereuse pour notre démocratie comme en témoigne les résultats des élections européennes.

Dans l'Education Nationale, la dernière période est marquée par une mobilisation des personnels, souvent en lien avec les parents d'élèves, qui refusent de voir leurs conditions de travail dégradées par des fermetures de postes ou des créations insuffisantes, par le mal nommé « choc des savoirs » auquel les personnels opposent un « choc des moyens et des salaires ». Cette mobilisation exprime un mouvement très profond de refus de toutes les contre-réformes et du manque de moyens organisé par les gouvernements de M. Macron. La FNEC FP FO réaffirme ses revendications : abrogation du « choc des savoirs », annulation des fermetures de classes, ouvertures des classes demandées, création de postes nécessaires et des places nécessaires dans l'enseignement spécialisé, refus de l'externalisation des ESMS.

Pour ce faire l'argent existe, en effet, alors que le gouvernement annonce l'austérité pour les services publics, l'enveloppe budgétaire pour le Pacte serait augmentée de 98 millions supplémentaires. La FNEC FP FO réaffirme son exigence d'abandon du Pacte et exige que la totalité de l'enveloppe dévolue au Pacte soit utilisée pour la revalorisation indiciaire de tous les personnels sans contrepartie, que le budget dévolue au SNU, aux uniformes, ainsi que les milliards injectés chaque année dans l'école privée soient utilisés pour la création des postes nécessaires à l'École publique.

Dans notre département, ce sont 110 fermetures de classes pour 79 ouvertures. Aucune création de postes de remplaçants alors que des dizaines de classes sont non remplacées chaque jour, ce qui donne lieu à des propositions d'organisation ubuesques. C'est aussi, la

fermeture de l'IME de Lagrave alors que des centaines d'enfants attendent une place en établissements spécialisés, mettant parfois en difficultés des équipes entières, et les élèves de leur classe. Aucune solution n'est proposée si ce n'est la déscolarisation, privant ainsi totalement ces élèves de leur droit aux soins et à un enseignement adapté. C'est encore des préconisations ministérielles sans création de postes nécessaires, pour les satisfaire vous fermez des classes, ou bloquez des ouvertures. Pour la FNEC FP FO c'est inacceptable ! Notre département manque de moyens, ce que vous ne niez pas. Mais vous n'avez aucune solution et au quotidien ce sont les collègues sur le terrain qui subissent cette pénurie. Ils refusent de continuer ainsi, ils n'acceptent pas la dégradation continue de leurs conditions de travail !

La FNEC FP FO vous demande d'alerter le ministère sur la situation de la Haute Garonne, de demander des postes supplémentaires ainsi que le recrutement de la liste complémentaire et son réabondement à hauteur des besoins.